

Région Hauts de France
Département du Nord
Arrondissement de Dunkerque
Chef-lieu de Canton

DEC n°111/2024

DECISION

Objet : MAPA TRAVAUX – AVENANT N°02 – LOT 14-ELECTRICITE - REHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE DES AINES

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,
- Vu la décision n°109/2022 du 10 octobre 2022 portant attribution à la société SAS ECOTELEC ENERGIES du lot 14 - Electricité (marché n° 2022-23) de la réhabilitation et extension de la mairie et de la salle des aînés ;
- Vu la décision n°092/2024 du 17 juin 2024 portant modification du marché par l'avenant n°01 ;
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec la société :

**SAS ECOTELEC ENERGIES – 21, rue A Carrel – 59640 DUNKERQUE
SIRET : 78874193200057**

Un avenant n°02 au lot 14-Electricité concernant le marché de travaux de réhabilitation et extension de la mairie et de la salle des aînés.

Objet de l'avenant :

-Adaptation des installations électriques pour répondre aux exigences des nouveaux aménagements.

Montant initial : **146.347,39€ HT – 175.616,87€ TTC**

Plus-value – avenant n°02 : **5.958,97€ HT – 7.150,76€ TTC**

Nouveau montant du marché : **204.950,27€ HT – 245.940,32€ HT** (soit +40,04% du marché initial)

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout, le 20 / 09 / 2024

David CALCOEN
Maire

Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DELHANT

